



GOUVERNEMENT

Liberté
Égalité
Fraternité

Vacances adaptées
organisées (VAO)
pour les personnes
handicapées majeures

Organisateurs de séjour,
réalisez votre déclaration
en ligne sur **vao.social.gouv.fr**



Déclarer son séjour

Suivre en temps réel le traitement de sa déclaration

Sauvegarde et pré-remplissage des renseignements généraux

Les vacances adaptées organisées (VAO) permettent chaque année à de nombreux adultes en situation de handicap de partir en vacances.



Toute personne physique ou morale qui organise, en les réalisant ou en les faisant réaliser, des activités de vacances avec hébergement d'une durée supérieure à 5 jours destinées spécifiquement à des groupes constitués de plus de 3 personnes handicapées majeures doit bénéficier d'un agrément "vacances adaptées organisées" (VAO).

Le dispositif VAO s'inscrit dans un cadre d'exercice qui vise à concilier :

- Inclusion des personnes handicapées
- Droit à des vacances de qualité garantissant sécurité et bien-être
- Droit au répit pour leurs aidants familiaux
- Encadrement administratif par trois procédures :



Agrément national VAO

- Dépôt de la demande d'agrément auprès du préfet de région (du lieu d'implantation ou du siège social), **au plus tard 4 mois avant le premier séjour**
- Instruction par les Directions Régionales de l'Économie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DREETS)
- Transmission de bilans d'activité annuels



Déclaration de séjour

- Déclaration de séjour adressée au préfet de département (du lieu de séjour) **2 mois puis 8 jours avant le début du séjour**
- Instruction et enregistrement par la Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DDETS), récépissé pour accuser réception.
- Obligation d'information des événements indésirables graves pendant le séjour



Contrôle sur place

- Lors des séjours, contrôles sur place pour vérification de l'exactitude des informations déclarées, et des conditions d'accueil d'organisation du séjour



Vacances Adaptées Organisées (VAO)

La plateforme de déclaration et de suivi des séjours organisés pour les personnes handicapées majeures

[Mon compte](#)

[Se déconnecter](#)



Organisateur

Un espace pour renseigner les informations générales sur votre organisme, votre agrément VAO, les informations transport et d'ordre sanitaire



Hébergements

Un espace pour renseigner et gérer les informations sur vos lieux d'hébergement de vos séjours



Déclarations de séjour

Un espace pour déclarer et gérer vos déclarations de séjour VAO : informations sur les vacanciers, le personnel accompagnant, le projet de séjour, les informations transport et d'ordre sanitaire, l'hébergement...



+ Pratique

Suivi en temps réel du traitement de vos déclarations de séjour et accès à votre historique d'activité



+ Rapide

A chaque dépôt d'une nouvelle déclaration de séjour : pré-remplissage automatique de vos renseignements généraux, informations hébergement, transport et sanitaire.